



Gazette n° 162
Octobre 2020

Assemblée Générale ASCE
vendredi 16 octobre à 16 h 30
à l'espace RIVOLI , Bd Rivoli à La Roche sur Yon

Notre AG sera raccourcie par rapport aux précédentes

- Ouverture des portes à 16 h30
- Début de l'AG à 17 h
- Fin de l'AG à 19 h

Consignes sanitaires pour l'AG :

chaque adhérent devra se munir :

- d'un **masque**,
- de son crayon pour émarger



compte tenu des dernières règles sanitaires, le pot d'accueil est supprimé.

BIBLIOTHÈQUE

NOUVELLES MODALITES DE RESERVATION A COMPTER DE CE JOUR

1 - vous avez accès à la liste des livres http://www.fnascee.org/rubrique.php3?id_rubrique=615

2 - votre réservation, par mail, doit être faite avant le jeudi pour un retrait la semaine suivante : le lundi ou le jeudi

3 - les livres retenus sont à réserver à l'adresse-mail :

ascee.associations.oh.ddtm-85@i-carre.net en indiquant :

- . Titre du livre
- . code barre
- . cote
- . section

4 - Un mail de confirmation vous sera envoyé pour vous informer du jour et de l'heure du retrait dans le box d'accueil de la DDTM.

Dans ce contexte, les bénévoles de l'ASCE mettent en oeuvre une nouvelle organisation afin de satisfaire les lecteurs dans les meilleures conditions.

Mode de calcul des revenus mensuels pour les séjours gratuits dans les unités d'accueil des ASCE

Le **revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition** est dorénavant pris en compte, (en le divisant par 12 mois, en ajoutant les allocations, et en divisant par le même nombre de parts qu'auparavant).

Les parts sont calculées ainsi :

Le nombre de parts est égal au nombre de personnes au foyer **sauf si** :

- Famille monoparentale (avec garde des enfants) = nombre de personnes au foyer + 1
- Parent divorcé avec garde alternée des enfants = nombre de personnes au foyer + 0.5
- Parent seul sans enfant à charge, garde uniquement vacances scolaires et week-ends = le parent + ses enfants (et on n'ajoute rien d'autre)

Plusieurs dossiers ont été pris en exemple afin de déterminer le seuil à atteindre pour les revenus - maxi. Celui-ci serait de :

- 750 € (au lieu des 860 € actuels) pour les séjours printemps ou été,
- 1600 € (au lieu de 1400 € actuels) pour les séjours pour tous pour une personne seule
- 1300 € (au lieu de 1200 € actuels) pour les séjours pour tous pour un couple

Les familles ne dépassant pas les 530 € pourront faire une demande de séjour gratuit chaque année.

Séjours familiaux gratuits pour le printemps 2021 dans les unités d'accueil de nos ASCE (vacances scolaires du 24 avril au 10 mai 2021 pour notre zone)

Les familles attributaires d'un séjour printemps qu'elles avaient accepté en 2020, seront évidemment prioritaires pour un nouveau séjour en 2021.

Pour le dépôt des demandes de séjours, les imprimés pour préparer le dossier sont également sur intranet : <http://www.fnascee.org/les-sejours-gratuits-r243.html>

Les demandes de séjours gratuits sont à déposer au bureau de l'ASCE 85, avant le 30 octobre 2020.

L'attribution est effectuée au niveau national et la réponse dépend aussi du nombre de dossiers déposés.

Attention de respecter les dates (15 jours avant les dates nationales figurant sur l'intranet) pour nous permettre d'effectuer la remontée des dossiers dans les délais.

Conditions de recevabilité des dossiers :

- revenu fiscal de référence
- au moins un enfant participe au séjour

Pour plus de renseignements s'adresser à : Martine ou Marie-Christine

Vacances 2021 en Unités d'Accueil ASCE

Les demandes doivent être faites avant le :

- 15 novembre pour les séjours de printemps 2021
- 15 janvier 2021 pour les séjours d'été

Liste des Unités d'Accueil sur le site :

<http://www.fnascee.org/demande-de-sejour-r7234.html>

Pour les codes d'accès, vous les trouverez au dos de votre carte d'adhérent.



NORVEGE « Panorama des fjords et Cap Nord »

Initialement prévu au mois de juin,
puis reporté en septembre en raison des risques sanitaires,
**le grand voyage en Norvège est prévu
du 29 août au 9 septembre 2021**



Découverte gratuite du golf jusqu'au 18 octobre 2020

Ce sont des initiations destinées à toutes les personnes de **plus de 16 ans** qui veulent découvrir le golf.

L'**initiation dure 1 h 30** et permet de découvrir le jeu de golf dans son ensemble.

En compagnie d'un enseignant, les participants découvrent l'environnement du golf, le clubhouse, les clubs de golf.

Ils partent ensuite taper leurs premières balles au practice et sur le putting green qui sont des lieux d'entraînement et concluent l'initiation en jouant un vrai trou de golf sur le parcours.

Inscription sur le site de la Domangère

Renseignements : Jean-Luc 06 52 50 20 42



Prochaines randonnées pédestres :

Après quelques mois d'interruption liée à la crise de la covid-19, l'activité "randonnée" va reprendre progressivement, avec un protocole sanitaire adapté.

Le calendrier est établi pour les 3 derniers mois de l'année 2020 :

Samedi 10 octobre : à La Chaume organisation Jocelyne et Rémi
(une trentaine d'inscription à ce jour, une attente de la part des randonneurs !)

Samedi 14 novembre : à La Chaize le Vicomte organisation Martine et Chantal

Samedi 12 décembre : lieu à définir organisation Claude

Le détail de ces prochaines randos sera communiqué sur le site intranet.

<http://www.fnasce.org/les-prochaines-randonnees-r590.html>

Renseignements et inscriptions auprès de Martial 06 70 93 18 50



Bulles de la Veuve AMIOT

Nos collègues de l'ASCE Céréma d'Angers nous font bénéficier des conditions de leur commande groupée de crémants et mousseux de la Veuve Amiot.

Date limite de commande le 2 novembre au bureau de l'ASCE 85

Livraison prévue le 4 Décembre à Angers,

livraison à La Roche directement par la Veuve Amiot si commande suffisante.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Le bon de commande et les tarifs sont en pièce jointe.

<http://www.fnasce.org/veuve-amiot-a49114.html>



Des lunettes pour l'association « Mumvuka Congo »

Nous continuons la collecte des lunettes, celles-ci sont remises à l'association Mumvuka Congo.

Renseignements : Martial ou Bureau de l'ASCE 85

Bulles de la Veuve AMIOT

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

CUVEES	UNITAIRE TTC	Q	TOTAL
CUVEE RESERVEE BRUT AOP Saumur (1)	5,46 €		
CUVEE RESERVEE DEMI SEC AOP Saumur (1)	5,46 €		
MAGNUM CUVEE RESERVEE BRUT AOP CREMANT DE LOIRE (2)	14,42 €		
DEMI BOUTEILLE Brut AOP CREMANT DE LOIRE (3)	2,99 €		
DEMI BOUTEILLE 1/2 Sec AOP CREMANT DE LOIRE (3)	2,99 €		
DEMI BOUTEILLE Rosé Brut AOP CREMANT DE LOIRE (3)	2,99 €		
CREMANT DE LOIRE BRUT AOP CREMANT DE LOIRE (1)	6,02 €		
CREMANT DE LOIRE DEMI SEC AOP CREMANT DE LOIRE (1)	6,02 €		
CREMANT DE LOIRE CHARDONNAY BRUT AOP CREMANT DE LOIRE(1)	6,02 €		
CREMANT DE LOIRE ROSE BRUT AOP CREMANT DE LOIRE (1)	6,02 €		
CREMANT DE LOIRE ROSE SEC AOP CREMANT DE LOIRE (1)	6,02 €		
ROSE BY VEUVE AMIOT AOP CREMANT DE LOIRE(1)	6,70 €		
CANELLE AOP CREMANT DE LOIRE (1)	7,67 €		
L'ESSENTIEL D'AMIOT AOP SAUMUR (1)	8,76 €		
BLANCHE AMIOTAOP CREMANT DE LOIRE (1)	8,76 €		
CUVEE ELISA Millésimée AOP CREMANT DE LOIRE (1)	8,76 €		
CARMEN Méthode Traditionnelle (1)	5,66 €		
L'OR D'AMIOT Méthode Traditionnelle (1)	13,15 €		
L'A BULLE Blanc Méthode Traditionnelle (1)	4,94 €		
L'A BULLE Rosé Méthode Traditionnelle (1)	4,94 €		
LOL'A Muscat Pétillant Doux (1)	4,58 €		
ZERO DEGRE Vin Pétillant Désalcoolisé (1)	3,80 €		
TOTAL COMMANDE			

CONDITIONNEMENT:

- (1) Carton de 6 Bouteilles
- (2) Caisse Bois ou Etui
- (3) Carton de 12 Demi Bouteilles

TARIFS ET RESERVATIONS

**Commande et paiement avant le 2 novembre 2020
auprès de ASCE 85 Chèque libellé ASCE 85**

Planning des prochaines commandes 2020 :

Les dates indiquées sont les dates limites de réception des commandes au bureau de l'ASCE

**les distributions auront lieu dans le box d'accueil aux dates indiquées.
En dehors de ces créneaux horaires de distribution, prendre rdv auprès de la permanente de l'ASCE**

Thés et cafés : date limite de commande le **jeudi 29 octobre 2020** et une distribution le **19 novembre 2020 de 11 h à 12 h**

Catalogue disponible sur le site : <http://www.thecafeco.fr>

Parfumerie : date limite de commande le **19 novembre 2020** avec une distribution le **jeudi 3 décembre 2020 de 10 h à 11 h**

Catalogues disponibles au bureau de l'ASCE 85 : <http://www.fnascee.org/parfumerie-a11545.html>

Tickets de cinéma : date limite de commande **15 octobre 2020**, distribution le **22 octobre 2020 de 10 h 30 à 11 h 30**.

Produits RIVADIS : date limite de commande **26 octobre 2020**

www.rivadouce.fr



**Le papier est un bien précieux, ne le gaspillez pas.
N'imprimez la Gazette que si vous en avez vraiment besoin !**

Vous pouvez retrouver la gazette, depuis chez vous, sur
<http://www.fnascee.org/la-gazette-le-bulletin-d-information-de-l-asce-r671.html>

Toutes les activités ASCE 85 sont payables en chèques-vacances
sauf les achats groupés

Nous ne rendons pas la monnaie sur les chèques-vacances

Toutes les inscriptions et commandes se font auprès du bureau de l'ASCE 85

ascee.associations.oh.ddtm-85@i-carre.net



Nadine FERRAND Permanence de 10 h à 12 h le mardi : 02.51.44.31.48

Michèle JOSSIER (Présidente) : 02.51.44.31.06

Michele.jossier@vendee.gouv.fr

Martial VERON (V.P. Sports) : 02.51.44.31.09

Martial.veron@vendee.gouv.fr

Patricia DESFONTAINES (V.P. Culture) : 06.49.45.60.37

Desfontaines.patricia@orange.fr

Martine CHAMBREUIL (V.P. Entraide) : 06.89.91.03.69

Martine.chambreuil1@orange.fr

Guislaine DEMEE (secrétaire générale) : 02.51.47.76.00

guislaine.demee@developpement-durable.gouv.fr

Nadine FERRAND (Présidente Adjointe)

Nadine.Ferrand@vendee.gouv.fr

Jean-Luc POULAILLEAU (Adj. Sports)

jlg.poullailleau@laposte.net

Sylvie SABASTIA (Adj. Culture)

Sylvie.sabastia@vendee.gouv.fr

Marie-Christine HEGRON (Adj. Entraide)

Marie-christine.hegron@vendee.gouv.fr

: 02.51.44.31.48

: 06.52.50.20.42 :

: 02.51.44.32.45

: 02.51.44.32.66